



BÂTIR L'AVENIR DES JEUNES

UNE STRATÉGIE QUINQUENNALE D'IMPACT COLLECTIF

Une stratégie quinquennale visant à travailler au sein d'un maximum de 13 collectivités à travers le Canada afin d'élaborer des solutions systémiques à l'intention des jeunes qui préparent leurs plans d'avenir et agissent en fonction de ceux-ci.

CONTEXTE

Le gouvernement du Canada a un plan ambitieux pour transformer la vie des jeunes. En partenariat avec la Direction générale de l'apprentissage d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Tamarack Institute mettra en œuvre une stratégie quinquennale visant à accroître le taux de diplomation chez les jeunes qui font face à des obstacles.

Afin d'assurer l'engagement des jeunes faisant face à des obstacles, il est notamment nécessaire d'élaborer des stratégies leur permettant de s'impliquer dans leur collectivité et de réussir leur transition vers l'âge adulte. Cette transition implique parfois de compléter un programme d'études secondaires qui mèneront à des études postsecondaires, à une expérience d'apprentissage ou à un emploi. Afin de répondre à la nécessité de développer des stratégies efficaces, la stratégie d'impact collectif Bâtir l'avenir des jeunes du Tamarack Institute vise à :

- Tirer profit des principes fondamentaux sous-tendant le travail d'impact collectif afin d'élaborer des stratégies menées par la communauté et des stratégies nationales visant à relever les défis particuliers qu'implique le soutien aux jeunes qui risquent d'abandonner leur scolarité;
- Favoriser l'intégration des services afin de rejoindre un plus grand nombre de jeunes, et renforcer la capacité de la collectivité à diriger les jeunes vers les ressources et les sources de soutien locales;
- Mobiliser et mettre à profit les ressources collectives d'un réseau national de collaboration — un réseau de partenaires stratégiques clés réunis pour s'attaquer aux problèmes découlant du désengagement des jeunes par rapport à leur communauté.

Qu'est-ce que l'impact collectif?

L'impact collectif se veut un cadre de collaboration pour appuyer le changement communautaire à l'échelle locale, provinciale et nationale. Le cadre repose sur les conditions préalables suivantes :

- Impliquer des champion-ne-s influents dans le travail de changement;
- Comprendre l'urgence de la question en examinant les données et la cartographie de la communauté;
- Fournir les ressources humaines et financières adéquates pour soutenir le travail collectif.

L'impact collectif comporte cinq conditions de base :

1. Élaborer une programmation commune;
2. Utiliser des mesures communes pour comprendre les progrès réalisés;
3. S'appuyer sur des activités qui se renforcent mutuellement;
4. Assurer une communication continue;
5. Fournir un soutien de base pour faire avancer le travail.

APERÇU DU PROJET

Bâtir l'avenir des jeunes comprend plusieurs éléments clés du projet, dont la réflexion, l'apprentissage et l'évaluation continue.

1. Initiatives communautaires pour les jeunes - Au total, jusqu'à 13 collectivités participeront à ce projet. Celles-ci seront intégrées au projet au cours de deux phases distinctes. La première phase comprendra six collectivités qui ont la capacité et la préparation nécessaires pour accroître rapidement l'échelle de leur initiative. La deuxième phase comprendra sept autres collectivités nécessitant un encadrement accru; celles-ci seront d'abord soutenues pendant la phase de développement, puis bénéficieront des trois dernières années du projet pour mettre leur initiative à l'échelle.

Chaque communauté participante utilisera une approche d'impact collectif pour :

- Établir des stratégies et un programme communs pour guider leurs efforts.
- Procéder à la collecte de mesures communes et prendre part à des activités qui se renforcent mutuellement.
- Mettre sur pied une équipe de soutien comprenant des jeunes.
- Accroître l'accès aux services.
- Communiquer de façon continue et stratégique afin de favoriser l'engagement et la pérennité.
- Veiller à ce que les jeunes aient une place à la table de discussion et participent à la conception de l'action communautaire.

Ce projet prévoit des fonds pour permettre aux collectivités de former une équipe de soutien, de bénéficier d'un encadrement continu, de même que de développer les capacités nécessaires pour rendre compte des impacts, convoquer un réseau, et offrir un soutien de base. De plus, les collectivités bénéficieront d'une gamme de services d'encadrement et de soutien à l'apprentissage. En outre, elles se réuniront sous la forme d'une communauté de pratique dans le cadre du projet Bâtir l'avenir des jeunes.

2. Réseau de collaboration nationale - Ce réseau travaillera en parallèle des actions menées à l'échelle communautaire. Le Réseau de collaboration nationale sera composé d'organismes nationaux, d'entreprises, de jeunes et de leaders travaillant déjà sur des questions qui affectent les jeunes en difficulté aux quatre coins du pays. Il fournira une orientation stratégique, déterminera les possibilités d'influer sur les changements apportés aux systèmes et d'en tirer parti, favorisera l'établissement et le partage des pratiques exemplaires, et s'emploiera à déterminer la viabilité des projets.

3. Rencontre annuelle des partenaires - Les efforts visant l'impact collectif bénéficient considérablement d'un investissement dans l'évaluation et l'apprentissage. La rencontre annuelle des partenaires sera l'occasion pour les collectivités et le Réseau de collaboration nationale de se réunir pour partager de nouvelles pratiques et apprendre les uns des autres. La rencontre annuelle des partenaires aura lieu à différents endroits au Canada et sera l'occasion de mettre en avant les progrès réalisés et de dresser le profil des pratiques émergentes.

4. Fonds d'innovation - Les collectivités auront accès à un fonds d'innovation communautaire. Des critères d'admissibilité au fonds seront établis, et les collectivités seront invitées chaque année à déposer des demandes pour obtenir du financement à partir de ce fonds. Le fonds servira à tester et à évaluer les nouveaux outils, les nouvelles sources de soutien et les nouvelles approches que proposent les collectivités.

5. Évaluation et apprentissage - S'agissant d'une composante essentielle à la réussite de tout projet d'impact collectif, une évaluation sera mise en œuvre pendant toute la durée du projet. Elle utilisera une approche d'évaluation du développement qui éclairera et renforcera grandement l'apprentissage continu et l'amélioration continue. De plus, le Tamarack Institute appuiera le projet en élaborant des outils d'apprentissage et en offrant de l'assistance technique.

À PROPOS DU TAMARACK INSTITUTE

Le Tamarack Institute est un organisme de bienfaisance canadien doté d'une vision audacieuse : mettre sur pied une force pour le changement, mettre fin à la pauvreté, et bâtir un sentiment de communauté au Canada et ailleurs dans le monde. La raison de notre existence est de donner aux actrices et aux acteurs du changement communautaire les moyens d'accroître leur incidence. Depuis 2002, le Tamarack Institute travaille avec les communautés à travers le Canada pour concevoir des initiatives locales d'impact collectif et accroître leur ampleur. Par son expertise combinée, le Tamarack Institute soutient les initiatives locales de changement communautaire à l'aide des meilleures pratiques et connaissances dans le domaine pour s'assurer que les communautés locales parviennent avec succès à passer de l'idée à l'impact. Pour en savoir plus sur le Tamarack Institute, veuillez consulter le www.tamarackcommunity.ca